



LE BLAINVILLOIS



Septembre 2012
Nouvelle édition n° 41

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- La Commune change
- L'été à Macaron
- La rentrée culturelle et sportive

DANS VOS AGENDAS

Et si on allait au cinéma
Le CCAS propose, en lien avec le cinéma Impérial de Lunéville, une séance **le mercredi 19 sept. à 17h30**



4,20 € la place à régler au moment de l'inscription.
Le transport sera organisé en fonction du nombre de participants.

SEANCE OUVERTE A TOUS adultes et enfants

INSCRIPTIONS EN MAIRIE
Lundi 17 et mardi 18 septembre de 15h00 à 17h00

LE MOT DU MAIRE

Depuis trois années, le service d'accueil de la petite enfance fonctionne durant toute la période estivale pour répondre à la demande des parents ; c'était la volonté affichée de notre équipe municipale à laquelle nos collègues damelibairiens ont adhéré dès que leur crèche est entrée en fonction.

Aussi en 2010 et 2011, la crèche "les p'tits mousses" est restée ouverte au mois d'août pour accueillir les enfants des 2 Communes et cette année, dans le cadre d'accord entre nos deux collectivités, c'est la crèche "les loupiots" qui a assuré cette mission.

Cette démarche a conduit à une organisation mutualisée de ce service pour la période estivale. Afin que les bambins ne soient pas perturbés par un changement de lieu, les équipes de professionnels des trois crèches ont travaillé ensemble à la mise en place de leur planning créant ainsi les conditions pour que les repères humains et affectifs des bébés soient préservés. Dans ce cadre, une convention de mise à disposition d'une partie de nos agents territoriaux a été signée avec la Commune de Damelevières. Elle a conduit par ailleurs les parents à signer un contrat avec la structure d'accueil de leur enfant pour le mois d'août.

Voilà un exemple de coopération qui se déroule dans de bonnes conditions de même que certaines activités communes à nos accueils de loisirs. Je formule des vœux pour qu'elles se poursuivent et se développent au-delà de la politique enfance durant la période estivale.

En effet la mutualisation de moyens et de services est à l'ordre du jour dans beaucoup de collectivités et il me semble qu'elle peut concerner de très nombreux services à la population (enfance et jeunesse, soutien à la pratique sportive, culture, certains services techniques etc...) dès lors qu'une bonne coopération et concertation s'instaure et que la volonté politique accompagne la démarche. Nombreux sont les élus qui s'engagent dans cette dynamique et j'invite mes collègues à ouvrir un débat et une réflexion au niveau communal mais aussi dans le cadre de l'intercommunalité.

Sur un autre registre mais toujours animés de la même volonté de répondre aux aspirations des parents et des usagers, nous allons mettre en place des conseils d'établissements à l'instar des conseils d'écoles pour nos différents services : crèches, ALSH, école de musique etc.. Cette étape amènera les usagers de ces services à participer à la vie de ceux-ci, à donner un avis et à apporter des idées d'amélioration.

En une phrase **A DEVENIR ACTEUR DE LEUR SERVICE**

C'est ainsi que se construit une démarche participative.

Bonne rentrée à toutes et tous

Annie FARRUDJA

La Maison des Filles et de la Culture de Blainville-sur-Plou
100 ans 40 Anniversaire
Sam. 15 et dim. 16 septembre 2012
sur la commune de VIGNEULLES



MEETING
LES AEROMODELISME

A NOTER

Les activités du LAEP et de la Ludothèque reprendront lundi 10 septembre au premier étage de la Médiathèque l'Eau Vive.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le lundi 3 septembre à partir de 14h30.
Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les mercredis 12 et 26 septembre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédent le repas).

Scrabble

Reprise des activités le mardi 4 septembre à 14h00.

Tickets Etudes

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 1^{er} janvier 1988 et le 31 décembre 1996 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide). D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation. Pour en bénéficier s'adresser au bureau du C.C.A.S. les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00. Tél. 03 83 75 50 32.

Tickets jeunes sports loisirs culture

Pour les Jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1994 au 31 décembre 2006).

Planche de 40 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

CCVM - Collecte des objets encombrants

Mercredi 5 septembre. Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

Calendrier des chasses

Plainchain : dimanches 16 - 23 - 30 septembre.

Vacquenat : mardi 18 - jeudi 27 septembre.

D9 bois d'Einville : samedis 22 - 29 septembre

Vitrimont (bois du Haut des Places) : jeudi 20 - samedis 22 - 29 septembre.

Houppiers

Cet automne, il y aura des houppiers (têtes d'arbres) à couper (hêtre - charme - chêne) dans la forêt communale du Vacquenat. Équipement de sécurité obligatoire (pantalon anticoupure pour celui qui tronçonne, casque et chaussures de sécurité). Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie au 03 83 75 70 05 avant le 15 septembre.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Atelier graphique



Native de Nancy et y travaillant toujours Frédérique Bertrand est diplômée de l'École Nationale des Beaux-Arts de Nancy. Illustratrice pour la presse et pour l'édition jeunesse, elle expose actuellement au musée de l'image d'Épinal où un espace lui est entièrement destiné. La Médiathèque l'Eau Vive l'accueille pour deux ateliers d'acrostiches (les premiers mots d'une suite de vers composent un mot ou une expression en lien avec le poème).

> Samedi 29 septembre 2012 : 14h00 - 15h30 pour les 6 - 9 ans
15h30 - 17h00 pour les 10 - 12 ans

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 1^{er} septembre - 13h30 MFC circuit : Vézelize la vigne des Ducs - (12 km 3h)

Samedi 8 septembre - 13h45 MFC circuit : Varangéville Le Prieuré (12 km 3h)

Samedi 15 septembre - 13h30 MFC circuit : étang de Paroy (10 km 3h)

Samedi 22 septembre - 13h45 MFC circuit : Le Léomont (12 km 3h)

Samedi 29 septembre - 13h30 MFC circuit : Sion (12 km 3h).

Renseignements : 03 83 71 43 62

Dam'J

Les inscriptions pour tous les clubs auront lieu mercredi 5 et vendredi 7 septembre de 18h à 19h30 et samedi 8 septembre de 10 h à midi à la maison des associations de Damelevières face aux Loupiots.

Samedi 8 septembre - Groupe Orage AMFC danse moderne chorégraphique

Inscriptions de 17h00 à 20 h00 à la salle communale du Haut des Places.

Mardi 11 septembre - Expression Danse

Inscriptions de 18h00 à 20h00 à la salle Louis Aragon de Damelevières.

Reprise des cours le 18 septembre dès 17h45.

Jeudi 13 septembre dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre STANLOR. Entrée 7 euros.

Maison des Fêtes et de la Culture.

CELEBRATION

Cérémonies de la Libération de 1944

Dimanche 9 septembre 2012 - 68^{ème} anniversaire de la Libération de 1944 - 70^{ème} anniversaire de la création du groupe Lorraine 42

10h30 : Service religieux en l'église de Blainville-sur-l'Eau,

11h20 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h35 : Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir – Rond point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau,

11h45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières avec la participation de la fanfare des Libellules,

12h00 : Vin d'Honneur offert par les deux municipalités, Mairie de Damelevières - Salle Nelson Mandela.

CHEZ NOS VOISINS

Dimanche 23 septembre : Auto journée. 33^{ème} slalom auto organisé par l'ASA et le Comité des Fêtes. 10h00 - 18h00. Accès gratuit. Buvette et Restauration.

Vendredi 28 septembre : Concert en l'église de Damelevières par l'ensemble Chorus 2000 à 20h30.

Entrée libre. Organisé par le Comité des Fêtes.

LA RENTREE CULTURELLE

Réunion de pré-rentree à l'École de Musique Municipale

La réunion de pré-rentree se déroulera le vendredi 7 septembre à 18 heures à l'École de Musique Municipale.

Les disciplines proposées sont :

la flûte traversière - la guitare classique - la guitare électrique - la guitare basse - la trompette - le tuba - la batterie - le piano - éveil pour les 5-6 ans - initiation pour les 6-7 ans - formation musicale à partir de 7 ans (cursus spécifique ados et adultes) - pratiques collectives diverses. Nouvelles disciplines pour la rentrée 2012 : le chant - le saxophone - le théâtre.

La Méridienne à l'Eau Vive

Le théâtre de la Méridienne (scène conventionnée de Lunéville) est accueilli par la Commune de Blainville-sur-l'Eau et la CCVM à la Médiathèque l'Eau Vive vendredi 14 septembre à 17h00 pour une présentation de la saison à venir. Ce sera également l'occasion d'en savoir plus sur le spectacle "Debout de bois" de la Compagnie la Main d'Œuvres qui sera proposé à la salle des Fêtes de Damelevières en mai 2013. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



Le Comité des Fêtes fait aussi sa rentrée

Après une période de forte activité (Foire de Printemps, vide-grenier, Feux de Saint-Jean, 14 juillet) et quelques semaines de repos amplement méritées pour tous les bénévoles qui donnent régulièrement de leur temps pour l'animation de la Commune, le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau reprend ses activités dimanche 16 septembre à 14h00 à la Maison des Fêtes et de la Culture pour un loto où plus de 2500 euros de lots seront à gagner. Et ça n'est pas tout puisque la nouvelle édition du désormais traditionnel cabaret se déroulera le samedi 20 octobre à 20h00, toujours à la MFC. Une soirée magique en perspective aux tarifs de 35 euros pour les adultes et 18 euros pour les moins de 14 ans (tarifs de groupe à partir de 10 personnes : 32 euros). Les renseignements et réservations sont à faire dès maintenant en mairie au 03 83 75 76 71 ou au 06 28 49 83 19.



2500€ de lots. 1er prix : un voyage en Andalousie.
De nombreux autres lots et des bons d'achat.
Ouverture des portes à 13h00
4 € le carton / 20 € les 6 cartons / 30 € les 10 cartons
(1 carton gratuit pour 6 ou 10 achetés)
Restauration et buvette sur place
Inscriptions sur place ou sur réservation : 03 83 75 76 71
06 28 49 83 19

BLAINVILLE-SUR-L'EAU
14 H 0 0 - M F C
Dimanche 16 sept. 2012

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

UNE ADDITION SALEE!

Début juillet, la mairie présentait un **avant-projet de réorganisation des services et de restructuration de bâtiments communaux** (accueil périscolaire, médiathèque, crèche, Centre Médico-social, salle du Rampeux...), projet auquel nous avons déjà fait allusion dans ces colonnes.

Pour faire simple, la crèche du centre ville est transférée au Rampeux, à la place du CMS, lequel prend la place de la crèche. Puis une passerelle établira la jonction entre la médiathèque et le CMS qui sera équipé d'un ascenseur. Quant à la salle de restaurant du Rampeux, elle sera rasée et un espace de 240m2 verra le jour.

Evidemment, il conviendra de procéder à des aménagements pour que tout ce petit monde puisse cohabiter, sans compter la gestion de la circulation et du stationnement cour JEAN JAURES qui semblent ne pas avoir été d'ores et déjà pensés!

Cette opération à tiroirs devrait débiter prochainement, paraît-il.

Ce qui est intéressant dans ce projet grandiose, c'est le coût estimé: 3 M€ approximativement ! On nous répond que des dossiers de demandes de subventions vont partir vers différents organismes : Caf, Conseil général, Conseil Régional Soit, même si la commune n'investira pas directement ces 3 M€, il s'agit néanmoins d'argent public et donc de nos deniers tout de même !

Que la commune investisse, c'est normal. Que le bâtiment abritant la maison des associations subisse une réfection, c'est normal. Néanmoins, des questions de bon sens se posent :

- **Quelle est la justification réelle** de ce "grand" projet qui n'apporte rien de plus dans le domaine de la petite enfance puisque le nombre de places en crèche restera le même et que les surfaces intérieures comme extérieures seront quasiment identiques?

-Aux vues du coût exorbitant, **quel service supplémentaire**, quelle plus-value seront apportés réellement à la population?

- **Quel dispositif de circulation** sera mis en place dans un lieu déjà fortement encombré en période scolaire?

- **Pourquoi, en dehors de l'installation de caméras pour les faire fuir, n'y a-t-il toujours pas de projet pour nos adolescents** qui semblent complètement délaissés par cette équipe municipale ?

Finalement, cette municipalité jongle avec les millions en déplaçant les services d'un lieu à un autre, en alourdissant les charges de personnel et de fonctionnement et en augmentant le coût pour les usagers. Du grand art mais où est l'innovation promise?

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

LA COMMUNE CHANGE

Si le déménagement des activités de Mirabelle vers Macaron sonnait le premier pas d'un renouveau des services jeunesse à Blainville-sur-l'Eau, les opérations à venir placeront le projet global dans leur objectif final : des locaux municipaux optimisés pour des services durables.

Rampeux



Si la salle du Rampeux rend encore aujourd'hui des services inestimables, on peut constater qu'elle est particulièrement vieillissante et qu'elle ne répond plus aux normes d'utilisation des établissements recevant du public (ERP). Le constat est tel qu'après étude, le coût d'une simple remise aux normes serait aussi important que la construction d'une nouvelle salle. De plus, le Rampeux servant de salle de restauration pour les scolaires et Macaron, la sécurité des enfants doit être assurée de la façon la plus sérieuse. C'est pourquoi, une nouvelle salle permettant l'accueil de la cantine, d'activités périscolaires et du centre de loisirs sera construite. Elle sera également proposée à nos concitoyens pour les manifestations familiales ou culturelles et viendra en complément de la MFC. De plus, adaptée à la diffusion musicale, la gêne acoustique en sera d'autant réduite pour les habitants de ce quartier.

Bergamote / Macaron

Située au premier étage, la crèche Bergamote reste peu pratique d'accès avec son escalier particulièrement pentu (aucun aménagement permettant aux personnes à mobilité réduite n'a été pensé à l'origine pour cette crèche). Elle est de plus bruyante et mal insonorisée selon une étude et un diagnostic posé par l'ARS (Agence Régionale de Santé, Service de l'Etat) ; les salles de sieste et de repos des petits ayant été placées du côté de l'axe principal de circulation de la Commune. De plus la nécessité d'améliorer la sécurité des enfants et des agents en cas d'évacuation d'urgence est une priorité d'où l'importance d'une crèche de plain-pied.

Le transfert de Bergamote vers les locaux de Macaron permettra de rationaliser l'utilisation des équipements :

- création d'un pôle Enfance Jeunesse à proximité des établissements scolaires (comme au quartier du Haut des Places avec Brimbelle - opération particulièrement saluée par les parents),
- réduction des trajets pour les enfants et les parents donc impact sur l'environnement,
- aménagement de locaux,
- lieu sans circulation de véhicule en journée,
- création d'un espace crèche de plain pied avec un jardin accessible aisément.

Tous ces aménagements influenceront évidemment sur le plan de circulation de la Cour Jean Jaurès où un travail de sécurisation sera opéré. L'aménagement des accès et les infrastructures favorisant la fluidité et la tranquillité des utilisateurs sera étudié avec les intéressés comme cela leur a été annoncé lors de la réunion de présentation du projet.

Médiathèque / Ludothèque / Laep

Le CMS (Centre Médico Social) occupera prochainement les locaux actuellement dédiés au Laep (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et à la Ludothèque, ceux-ci intégrant à terme le premier étage utilisé par Bergamote. La réunion des deux bâtiments par une passerelle et un ascenseur permettra aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité au premier étage de la Médiathèque. Un réaménagement des lieux offrira par la suite aux Blainvillois un espace convivial de rencontre, de discussion pour toute la famille, une salle de type Cyber-Espace entièrement équipée pour l'organisation de formations informatiques, un équipement permettant l'accueil des enfants de tous les âges dans des locaux adaptés aux différentes activités - un véritable lieu de culture et de jeux ouverts à toutes les générations.

Si ces investissements semblent coûteux car présentés dans un projet d'ensemble, cette globalité permet une optimisation des aides publiques, et un travail important est mené dans ce sens. Nous parlons bien ici de travaux et d'aménagements nécessaires au bien-être des enfants, petits ou grands permettant un développement raisonné et intelligent de la Commune.



LES JEUX ARRIVENT

Réinstallation des structures de la MFC

Démonté fin 2010 car devenu trop dangereux, l'espace de jeux situé à proximité de la Maison des Fêtes et de la Culture va renaître en septembre. Composé de plusieurs éléments ludiques (toboggans, train et wagon...), la structure sera double et permettra aux plus petits de jouer en toute sécurité puisqu'entourée d'une clôture. À proximité, une table et des bancs seront posés à l'ombre des arbres pour des moments de convivialité et de détente. D'autres espaces similaires seront progressivement installés dans la Commune, pour les plaisirs des petits et des plus grands.



VACANCES A BLAINVILLE



Les vacances à Macaron

Malgré un mois de juillet peu ensoleillé, Macaron a accueilli un très grand nombre d'enfants durant les quatre premières semaines de congés, le soleil d'août voyant traditionnellement un peu moins de participants profiter du Centre de Loisirs Blainvillois. Comme tous

les ans, les équipes d'animation municipales avaient préparé des thèmes attractifs et passionnants. Super-Héros, Baroudeurs, Jeux d'ici ou d'ailleurs et Cow-boy ont permis aux jeunes vacanciers de découvrir l'escrime, l'équitation, mais aussi d'autres cultures, d'autres façons de vivre. Tout ne se déroulait pas dans les locaux de Macaron puisque des sorties dans des parcs aventures, à la piscine ou sur des falaises d'escalade ont été programmées. Et un partenariat avec les P'tits Loups de Damelevières a favorisé les échanges entre les Communes voisines. En résumé, des vacances animées, ludiques, dynamiques et instructives... que demander de plus !



LA RENTREE SPORTIVE

Basket

Reprise des entrainements

Mercredi 5 septembre

17h15 Mini-poussins et baby (2004 - 2005 - 2006)

18h15 Poussins (2002 - 2003)

Vendredi 7 septembre

19h00 Benjamins (2000 - 2001) et Minimes (1998 - 1999)

20h30 Seniors



Club Dam'Gymnastique

Inscriptions le samedi 8 septembre de 10h00 à 12h00 à la salle de gym de Damelevières.

La Blainvilloise

La section éveil débute vendredi 7 septembre à 17h15 et le lundi.

La section gym garçons (2006 et après) commence le mercredi 5 septembre à 15h30.

Les filles nées à partir de 2002 s'entraînent le samedi à partir de 13h45 et les poussines nées à partir de 2006 à 15h30.

La section step et aérobic fera sa rentrée le mercredi 12 septembre à 20h00.

La section maintien reprend le lundi 10 septembre à 19h00.

École de tennis

Les inscriptions à l'école de tennis auront lieu du lundi 10 au jeudi 13 septembre de 16h00 à 19h00 au club de tennis, zone de loisirs à Damelevières.

Journée initiation et découverte mercredi 12 sept. de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au club.

Aïkido

Reprise des entrainements lundi 10 septembre - 18h00 à 19h00 : enfants / 19h00 à 20h00 : adultes. Salle Léo Lagrange, informations au 06 33 98 11 56.

Madame le Maire propose de modifier l'ordre du jour en débutant par le tirage au sort des jurés d'Assises. La proposition est acceptée.

Madame le Maire soumet ensuite le compte-rendu du Conseil Municipal précédent à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (5 abstentions).

Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2013 a été réalisé conformément aux règles en vigueur. Les désignés seront contactés par courrier. Cet acte administratif ne donne pas lieu à délibération.

Ensuite le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise, après débat, Madame le Maire à céder deux parcelles rue du château et rue des Meys-Hallats pour l'euro symbolique hors frais de notaire et de géomètre et à signer les actes nécessaires à ces cessions. De même l'extraction du domaine public d'une parcelle rue de Gerbéviller est autorisée ainsi que la signature de tous les actes nécessaires à cette opération,
- valide après débat, l'ensemble des besoins en ressources humaines et l'avancement de grade notamment sur la réorganisation nécessaire de l'accueil en périscolaire du fait de l'augmentation des effectifs ainsi que pour l'école de musique avec en son sein la création d'une section théâtre (5 abstentions),
- accorde après débat deux subventions de 200 euros à l'ACBD omnisports l'une pour le club pétanque et l'autre pour l'école de Judo de Blainville-sur-L'Eau pour leur participation aux championnats de France,
- accepte la modification des statuts de la CCVM. Il est donc ajouter au titre des compétences facultatives, dans le cadre des équipements sportifs, la compétence suivante : "Soutien à la création, à l'aménagement et à l'entretien de sentiers de randonnée".

Le conseil municipal à la majorité :

- adopte le prix du stère de bois à 9€ pour les cessionnaires de parcelles et le tarif de 45€ le stère de bois de chauffage toutes essences confondues des parcelles 13 et 14 (5 voix contre),
- autorise Madame le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires institutionnels pour l'obtention de subventions destinées au financement d'une opération globale visant la réorganisation des services liés à l'action sociale, à la politique communale en direction de l'Enfance et la Jeunesse et pour la restructuration et la rénovation des bâtiments communaux accueillant ces services et l'aménagement des espaces de circulation et stationnement à proximité de ceux-ci (5 voix contre).

Madame le Maire indique que le rapport d'activité MMH est actuellement consultable en Mairie.

Madame le Maire informe :

- que les MAPA- Fournitures scolaires, Restauration et Transport scolaires sont en cours.
- que quatre anciens agents publics avaient déposé un recours contre la commune auprès du Tribunal Administratif. L'ensemble des requêtes des ex-agents a été rejeté par le Tribunal Administratif qui confirme la légalité des actes produits par la Commune.
- qu'enfin après des mois de négociations, des travaux de voiries et de réseaux seront effectués sur l'Avenue Le Nid en collaboration étroite avec le SIE.

En conclusion, Madame le Maire fait mention d'un nouveau service de transport dans le Lunévillois : le Ted'ibus –

Ce service de transport à la demande est mis en place par le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois en lien avec le Conseil Général 54 et les Communautés de Communes du Lunévillois dont la communauté de communes du Val de Meurthe.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été examinés, Madame le Maire clôt la séance en précisant qu'une réunion de travail sera proposée début septembre pour présenter le diagnostic et les préconisations de l'EPFL dans le cadre de l'étude sur le site de l'Entre Deux Eaux et de l'ancienne usine BOUSSAC.